

SYNDICAT MIXTE INTERMODAL REGIONAL DE TRANSPORTS

Reci

07 JUL. 2015

SMIRT

SMIRT

COMITE SYNDICAL DU 15 JUIN 2015
DE 10 H 00 à 12 H 00



DELIBERATION N° 2015 - 18

Objet : Adoption du Budget Supplémentaire

Le Comité Syndical du SMIRT, réuni le 15 juin 2015 sous la présidence de Monsieur Alain WACHEUX, Premier Vice - Président du SMIRT,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu les statuts du Syndicat Mixte,

Vu le Budget Primitif 2015 adopté le 26 janvier 2015,

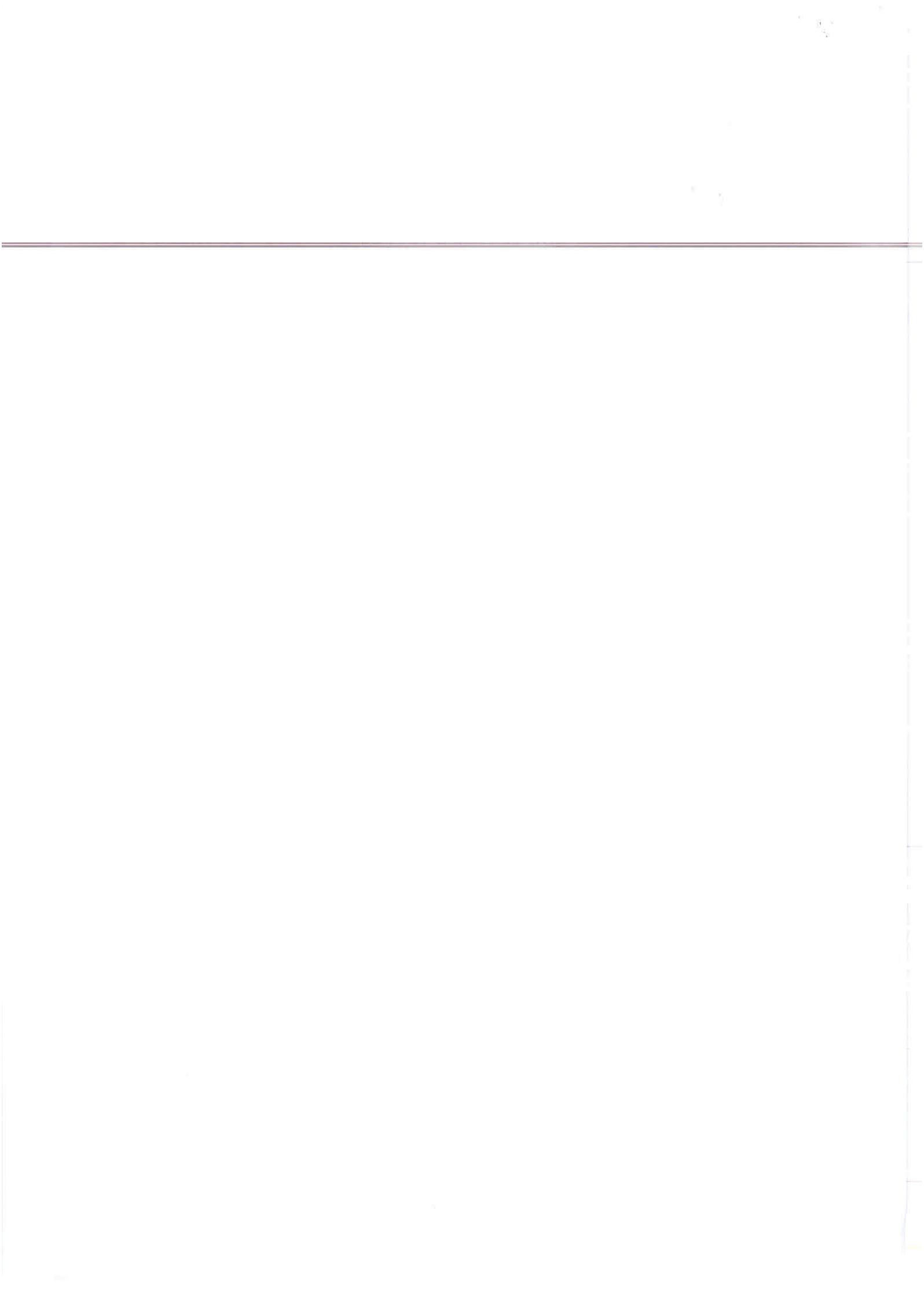
Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

DECIDE

D'adopter le budget supplémentaire du SMIRT pour 2015, tel qu'il figure dans le document joint en annexe.

Le Président de Séance,

Alain WACHEUX



Reçu le
07 JUL. 2015
SMIRT

REPUBLIQUE FRANCAISE



Syndicat Mixte Intermodal Régional de Transports	
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE	(2)

Numéro SIRET : 200023505 00015

POSTE COMPTABLE : PAIERIE REGIONALE NORD PAS-DE-CALAIS

M14

(2)

BUDGET SUPPLEMENTAIRE(3)

ANNEE 2015

- (1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte etc...);
(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes;
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

SOMMAIRE

pages			
	I Informations générales		
	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
	B - Modalités de vote du budget		
	II Présentation générale du budget		
	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III Vote du budget		
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - Annexes	Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		
	A1 - Présentation croisée par fonction (1)		
	A2.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteur		
	A2.2 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		
	A2.3 - Etat de la dette - Autres dettes		
	A2.4 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux		
	A2.5 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		
	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		
	A2.7 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier		
	A2.8 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie		
	A2.9 - Etat de la dette - Répartition de l'encours (typologie)		
	A3 - Méthode utilisée pour les amortissements		
	A4 - Etat des provisions		
	A5 - Etalement des provisions		
	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		
	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		
	A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)		
	A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest. (2)		
	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonct. (3)		
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Invest. (3)		
	A8 - Etat des charges transférées		
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)		
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		
	B1.3 - Etat des contrats crédit-bail		
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		
	B1.6 - Etat des engagements reçus		
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)		
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		
	C - Autres éléments d'informations		
	C1 - Etat du personnel		
	C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier (4)		
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhèrent la commune ou l'établissement		
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		
	D2 - Arrêté et signatures		

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. R5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexes.

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L.2311-7 du CGCT.

Syndicat Mixte Intermodal Régional de Transports	BUDGET
---	---------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 <i>in fine</i>)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère	
.....	
.....	

Informations fiscales (N-2) (1)					
	Potentiel fiscal et financier		Valeurs par hab. pour la commune (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
	Fiscal	Financier		Fiscal	Financier
3 taxes					
Taxe professionnelle					
4 Taxes					

Informations financières - ratios (2)		Valeurs communales	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)		
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal défini à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figure sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios de 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L 2313-1, R 2313-1, R2313-2 et R 5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R 2313-7, R 5211-15 et R 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau **du chapitre** pour la section de fonctionnement (1),
 - au niveau **du chapitre** pour la section d'investissement (1).
 - ~~avec les opérations de l'état III B 3;~~
 - ~~avec~~(sans) vote formel sur chacun des chapitres (2);

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération".

III - Les provisions sont : (4)

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- ~~budgétaires (délibération n° du).~~

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ou ~~cumulé~~ de l'exercice précédent (5).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - L'assemblée délibérante autorise le Président à opérer des virements de crédits de chapitre à chapitre dans les limites suivantes :
Dans la limite de **7,5 %** des dépenses réelles de la section



VI - Le présent budget a été voté (6) :

- ~~sans reprise des résultats de l'exercice N-1;~~
- ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

- (1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".
(2) Rayer la mention inutile.
(3) Indiquer "avec" ou "sans" vote formel.
(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).
- budgétaires (délibération n° du).
(5) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent".
(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 586 113,85	2 436 461,66
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		1 149 652,19
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		3 586 113,85	3 586 113,85

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) (1)	2 085 000,00	2 196 709,89
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	100 000,00	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	11 709,89	
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		2 196 709,89	2 196 709,89

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)		5 782 823,74	5 782 823,74
----------------------------	--	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

11/20/2018
11/20/2018
11/20/2018
11/20/2018

11/20/2018

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Budget de l'exercice(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
011	Charges à caractère général	1 335 400,00		1 067 334,85	1 067 334,85	1 067 334,85
012	Charges de personnel et frais assimilés	360 000,00		400 279,00	400 279,00	400 279,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00		29 500,00	29 500,00	29 500,00
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante		1 700 400,00		1 497 113,85	1 497 113,85	1 497 113,85
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles	3 000,00		4 000,00	4 000,00	4 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires(4)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 703 400,00		1 501 113,85	1 501 113,85	1 501 113,85
023	Virement à la section d'investissement (5)	2 737 540,95		2 078 928,00	2 078 928,00	2 078 928,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	12 459,05		6 072,00	6 072,00	6 072,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(5)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 750 000,00		2 085 000,00	2 085 000,00	2 085 000,00
TOTAL		4 453 400,00		3 586 113,85	3 586 113,85	3 586 113,85

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEEES	3 586 113,85

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Budget de l'exercice(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
70	Produits des services, du domaine et ventes.					
73	Impôts et taxes			600 000,00	600 000,00	600 000,00
74	Dotations et participations	4 453 400,00		1 836 461,66	1 836 461,66	1 836 461,66
75	Autres produits de gestion courante					
013	Atténuations de charges					
Total des recettes de gestion courante		4 453 400,00		2 436 461,66	2 436 461,66	2 436 461,66
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises provisions semi-budgétaires(4)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 453 400,00		2 436 461,66	2 436 461,66	2 436 461,66
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						
TOTAL		4 453 400,00		2 436 461,66	2 436 461,66	2 436 461,66

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 149 652,19
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEEES	3 586 113,85

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 085 000,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Budget de l'exercice(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
010	Stocks (5)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	200 000,00				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours	2 550 000,00		2 085 000,00	2 085 000,00	2 085 000,00
	Total des opérations d'équipement			2 085 000,00	2 085 000,00	2 085 000,00
	Total des dépenses d'équipement	2 750 000,00		2 085 000,00	2 085 000,00	2 085 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : affectation ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières					
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 750 000,00		2 085 000,00	2 085 000,00	2 085 000,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)					
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Pour mémoire restes à réaliser (21)		100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	2 750 000,00		2 085 000,00	2 085 000,00	2 185 000,00

+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	11 709,89
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 196 709,89

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Budget de l'exercice(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
010	Stocks (5)					
13	Subventions d'investissement (hors 138)					
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement					
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)					
1068	Excédents de fonct. capitalisés (9)			111 709,89	111 709,89	111 709,89
138	Autres sub. d' invest. non transf.					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à(7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	Total des recettes financières			111 709,89	111 709,89	111 709,89
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (8)					
	Total des recettes réelles d'investissement			111 709,89	111 709,89	111 709,89
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	2 737 467,16		2 078 928,00	2 078 928,00	2 078 928,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	12 532,84		6 072,00	6 072,00	6 072,00
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 750 000,00		2 085 000,00	2 085 000,00	2 085 000,00
	TOTAL	2 750 000,00		2 196 709,89	2 196 709,89	2 196 709,89

+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 196 709,89

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	2 078 928,00
--	---------------------

- (1) cf IB - Modalités de vote.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifiée autorisée pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 067 334,85	1 067 334,85	1 067 334,85
012	Charges de personnel et frais assimilés	400 279,00	400 279,00	400 279,00
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	29 500,00	29 500,00	29 500,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles	4 000,00	4 000,00	4 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions		6 072,00	6 072,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		2 078 928,00	2 078 928,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	1 501 113,85	3 586 113,85	3 586 113,85

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 586 113,85
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)	2 085 000,00		2 085 000,00
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
010	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
	<i>Restes à réaliser</i>	100 000,00		100 000,00
	Dépenses d'investissement - Total	2 185 000,00		2 185 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	11 709,89
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 196 709,89
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.

En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur l'exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses			
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes			600 000,00
74	Dotations et participations			1 836 461,66
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement - Total				2 436 461,66

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 149 652,19
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 586 113,85

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		6 072,00	6 072,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)			
010	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		2 078 928,00	2 078 928,00
024	Produit des cessions d'immobilisations			
Recettes d'investissement - Total				2 085 000,00

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
+	AFFECTATION AU COMPTE 1068	111 709,89
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 196 709,89

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

- (3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
 - (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 - (5) Hors chapitres "opérations d'équipement"
 - (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).
 - (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
 - (8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.
En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
-

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget de l'exercice	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 335 400,00	1 067 334,85	1 067 334,85
60628	Autres fournitures non stockées	2 000,00		
6064	Fournitures administratives	3 000,00	1 893,83	1 893,83
611	Contrats de prestation de service dont 70 000 Fonct Centrale	920 000,00	646 697,00	646 697,00
616	Primes d'assurance	6 000,00	7 000,00	7 000,00
617	Etudes et recherches	280 000,00	267 000,00	267 000,00
6182	Documentation générale et technique (GART)	4 000,00	10 000,00	10 000,00
6185	Frais de colloques et séminaires	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	20 000,00	20 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	500,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00	2 000,00	2 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6251	Voyages et déplacements	8 000,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (CDG...)		300,00	300,00
6283	Frais de nettoyage PFR Armentières		9 244,02	9 244,02
62871	Remboursement de frais à la Région	98 400,00		
62878	Remboursement de frais à d'autres organismes dont Région	5 000,00	96 700,00	96 700,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	360 000,00	400 279,00	400 279,00
6218	Autre personnel extérieur	122 500,00	97 000,00	97 000,00
6332	cotisations versées au FNAL		151,00	151,00
6336	Cotisations diverses (CNFPT...)		1 700,00	1 700,00
64111	Rémunération titulaires		77 000,00	77 000,00
64131	Rémunérations non titulaires	167 500,00	122 000,00	122 000,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	40 000,00	68 428,00	68 428,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	30 000,00	26 000,00	26 000,00
6454	Cotisations aux assedics		7 000,00	7 000,00
6488	Autres charges		1 000,00	1 000,00
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00	29 500,00	29 500,00
6532	Frais de mission des élus	5 000,00	1 500,00	1 500,00
6574	Subvention ADAV + CCI		28 000,00	28 000,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = (011+012+014+65+656)		1 700 400,00	1 497 113,85	1 497 113,85

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget de l'exercice	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
66	Charges financières (b)			
67	Charges exceptionnelles (c)	3 000,00	4 000,00	4 000,00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	3 000,00	4 000,00	4 000,00
68	Dotations aux provisions (d) (6)		6 072,00	6 072,00
			6 072,00	6 072,00
022	Dépenses imprévues (e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 703 400,00	1 507 185,85	1 507 185,85

023	Virement à la section d'investissement	2 737 467,16	2 078 928,00	2 078 928,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8) (9)	12 532,84		
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 750 000,00	2 078 928,00	2 078 928,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.(10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 750 000,00	2 078 928,00	2 078 928,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		4 453 400,00	3 586 113,85	3 586 113,85

+	RESTES A REALISER N-1 (11)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 586 113,85

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice=	
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation").
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget de l'exercice	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations des charges			
70	Produits des services, du domaine et ventes ...			
73	Impôts et taxes		600 000,00	600 000,00
	Prévisionnel VTA 3 mois oct-dec		600 000,00	600 000,00
74	Dotations et participations	4 453 400,00	1 836 461,66	1 836 461,66
7472	Région	1 150 350,00	697 655,88	697 655,88
7473	Département du Nord	101 959,00	82 769,38	82 769,38
7473	Département du Pas de Calais	74 152,00	43 313,10	43 313,10
74758	Metropole Européenne de Lille	137 181,20	100 830,50	100 830,50
7478	Syndicat Mixte de Transports Artois-Gohelle	37 446,76	31 349,13	31 349,13
7478	Syndicat Intercommunal pour les Transports Urbains de la Région de Valenciennes	26 138,58	21 316,37	21 316,37
74758	Communauté Urbaine Dunkerque Grand Littoral	19 279,52	16 774,69	16 774,69
7478	Syndicat Mixte de Transports du Douaisis	14 645,02	16 216,67	16 216,67
74758	Communauté Urbaine d'Arras	13 161,98	8 596,10	8 596,10
7478	Syndicat Intercommunal des transports urbains de l'Agglomération du Calaisis	10 010,52	8 451,76	8 451,76
74758	Communauté d'Agglomération du Boulonnais	10 010,52	8 439,26	8 439,26
7478	Syndicat Mixte des transports urbains de la Sambre	8 898,24	10 291,97	10 291,97
74758	Communauté d'Agglomération de Saint-Omer	6 673,68	3 481,62	3 481,62
74758	Communauté d'Agglomération de Cambrai	3 892,98	2 375,23	2 375,23
74718	Autres participation Etat	89 600,00	89 600,00	89 600,00
	<i>Participations exceptionnelles Centrale SMIRT</i>			
7472	Région	2 227 500,00	562 950,00	562 950,00
7473	Département du Nord	302 500,00	76 450,00	76 450,00
7473	Département du Pas de Calais	220 000,00	55 600,00	55 600,00
75	Autres produits de gestion courante			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 70+73+74+75+013		4 453 400,00	2 436 461,66	2 436 461,66

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget de l'exercice	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		4 453 400,00	2 436 461,66	2 436 461,66

042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6),(7),(8)			
6811	Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)			
60315	Variation des stocks des terrains à aménager			
7133	Variation des en-cours de production de biens			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	4 453 400,00	2 436 461,66	2 436 461,66
---	---------------------	---------------------	---------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)	
R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 149 652,19
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 586 113,85

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice=	
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(8) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget de l'exercice	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	200 000,00		
2031	Frais d'études	200 000,00		
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)			
2135	Installations générales, agencements, aménagements de constructions			
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)	2 550 000,00	2 085 000,00	2 085 000,00
2315		2 550 000,00	2 085 000,00	2 085 000,00
	Total des opérations (5)			
	Total des dépenses d'équipement	2 750 000,00	2 085 000,00	2 085 000,00

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
	Total des dépenses financières			

45...1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			

TOTAL DES DEPENSES REELLES	2 750 000,00	2 085 000,00	2 085 000,00
-----------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget de l'exercice	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)			
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)			
	Charges transférées (9)			
041	Opérations patrimoniales (10)	•		
001	Déficit d'investissement	•	11 709,89	11 709,89
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		•	11 709,89	11 709,89

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	2 750 000,00	2 096 709,89	2 096 709,89
---	--------------	--------------	--------------

RESTES A REALISER N-1 (11)	100 000,00
-----------------------------------	------------

D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	
--	--

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 196 709,89
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget de l'exercice	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement (hors 138)			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement				

10	Dotations, fonds divers et réserves		111 709,89	111 709,89
1068			111 709,89	111 709,89
138	Autres subventions d'investiss. non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à (BA, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation			
Total des recettes financières			111 709,89	111 709,89

45...2...	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget de l'exercice	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES		111 709,89	111 709,89
-----------------------------------	--	-------------------	-------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget de l'exercice	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	Virement de la section de fonctionnement	2 737 467,16	2 078 928,00	2 078 928,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5), (6), (7)	12 532,84	6 072,00	6 072,00
28051	Concessions et droits similaires			
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 750 000,00	2 085 000,00	2 085 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 750 000,00	2 085 000,00	2 085 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		2 750 000,00	2 196 709,89	2 196 709,89

+

RESTES A REALISER N-1 (9)

+

R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 196 709,89
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) cf. Modalités de vote, I-B

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats):

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 2014-10

LIBELLE : REALISATION DE LA CENTRALE SMIRT

POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant (5)
			a		b	b
	DEPENSES					2 085 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
2031	Frais d'études					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
2135	Installations générales, agencements, aménagement de constructions					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours			2 085 000,00	2 085 000,00	2 085 000,00
				2 085 000,00	2 085 000,00	2 085 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
		c	d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

RESULTAT = (c + d) - (a + b)

Excédent de financements si positif

Besoin de financement si négatif

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan des comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

IV
A1

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
	Total cumulé des dépenses d'investissement										2 196 709,89		2 196 709,89
	Opérations financières												
	Equipements municipaux (2)										2 196 709,89		2 196 709,89
	Equipements non municipaux (C/204) (3)												
	Total des dépenses de l'exercice										2 096 709,89		2 096 709,89
	Restes à réaliser-reports										100 000,00		100 000,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES REELLES

RECETTES REELLES													
	Total cumulé des recettes d'investissement										2 196 709,89		2 196 709,89
	Recettes de l'exercice										2 085 000,00		2 085 000,00
	Restes à réaliser-reports										111 709,89		111 709,89

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexes (L.2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 à 1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) ou biens de la structure intercommunale.

(3) ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

IV

A1 - 0

FONCTION 0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES
(sauf 01 opérations non ventilables)

(2)	Libellé	Sous-fonction 02 Administration générale				Sous-fonction 02 Administration générale				03 Justice	04 Coopération décentralisée, actions européennes et internationales		TOTAL
		020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale (autre que groupes d'élus)	022 Administration générale de l'Etat	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux associations	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subv. globale		048 Autres actions coop. décent.		

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)												
Dépenses de l'exercice												
Restes à réaliser-reports												

RECETTES (3)												
Recettes de l'exercice												
Restes à réaliser-reports												
SOLDE												

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)												
Dépenses de l'exercice												
Restes à réaliser-reports												

RECETTES (3)												
Recettes de l'exercice												
Restes à réaliser-reports												
SOLDE												

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A1 - 1

FONCTION 1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(2)	Libellé	Sous-fonction 11 Sécurité intérieure				12 Hygiène et salubrité publique	TOTAL
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendie, secours		

FONCTIONNEMENT							
DEPENSES (3)							
	Dépenses de l'exercice						
	Restes à réaliser-reports						

RECETTES (3)							
	Recettes de l'exercice						
	Restes à réaliser-reports						
	SOLDE						

INVESTISSEMENT							
DEPENSES (3)							
	Dépenses de l'exercice						
	Restes à réaliser-reports						

RECETTES (3)							
	Recettes de l'exercice						
	Restes à réaliser-reports						
	SOLDE						

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		
		A1 - 2

FONCTION 2 ENSEIGNEMENT - FORMATION

(2)	Libellé	20 Services communs	Sous-fonction 21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	Sifonction 25 251 Hébergement et restauration scolaires
			211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées				

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)									
Dépenses de l'exercice									
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)									
Recettes de l'exercice									
Restes à réaliser-reports									
SOLDE									

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)									
Dépenses de l'exercice									
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)									
Recettes de l'exercice									
Restes à réaliser-reports									
SOLDE									

FONCTION 2 ENSEIGNEMENT - FORMATION

(2)	Libellé	Sous-fonction 25 Services annexes de l'enseignement				TOTAL
		252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres serv.ann.	

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)					
Dépenses de l'exercice					
Restes à réaliser-reports					

RECETTES (3)					
Recettes de l'exercice					
Restes à réaliser-reports					
SOLDE					

INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)					
Dépenses de l'exercice					
Restes à réaliser-reports					

RECETTES (3)					
Recettes de l'exercice					
Restes à réaliser-reports					
SOLDE					

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

FONCTION 3 CULTURE

(2)	Libellé	30 Services communs	Sous-fonction 31 Expression artistique				Sous-fonction 32 Conservation et diffusion des patrimoines				S/Fonction 32	33 Action culturelle
			311 Expression musicale, lyrique et chorégraphique	312 Arts plastiques et autres activités artist.	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel		

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)											
Dépenses de l'exercice											
Restes à réaliser-reports											

RECETTES (3)

Recettes de l'exercice											
Restes à réaliser-reports											
SOLDE											

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)											
Dépenses de l'exercice											
Restes à réaliser-reports											

RECETTES (3)

Recettes de l'exercice											
Restes à réaliser-reports											
SOLDE											

	IV
	A1 - 3

(2)	Libellé	TOTAL
------------	----------------	--------------

DEPENSES (3)	
Dépenses de l'exercice	
Restes à réaliser-reports	

RECETTES (3)	
Recettes de l'exercice	
Restes à réaliser-reports	
SOLDE	

DEPENSES (3)	
Dépenses de l'exercice	
Restes à réaliser-reports	

RECETTES (3)	
Recettes de l'exercice	
Restes à réaliser-reports	
SOLDE	

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A1 - 4

FONCTION 4 SPORTS ET JEUNESSE

(2)	Libellé	Sous-fonction 41 Sports			Sous-fonction 41 Sports			Sous-fonction 42 Jeunesse		S/Fonction 42	TOTAL
		411 Salles de sports, gymnase	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs et de loisirs	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances		
FONCTIONNEMENT											
	DEPENSES (3)										
	Dépenses de l'exercice										
	Restes à réaliser-reports										
	RECETTES (3)										
	Recettes de l'exercice										
	Restes à réaliser-reports										
	SOLDE										

	DEPENSES (3)										
	Dépenses de l'exercice										
	Restes à réaliser-reports										

	RECETTES (3)										
	Recettes de l'exercice										
	Restes à réaliser-reports										
	SOLDE										

INVESTISSEMENT

	DEPENSES (3)										
	Dépenses de l'exercice										
	Restes à réaliser-reports										

	RECETTES (3)										
	Recettes de l'exercice										
	Restes à réaliser-reports										
	SOLDE										

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A1 - 5

FONCTION 5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(2)	Libellé	Détail de la sous-fonction 51 Santé			Détail de la sous-fonction 52			Interventions sociales 52	523 Actions en faveur des personnes en difficultés	524 Autres services	TOTAL
		510 Services communs	511 Dispensaires et autres établissements sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Serv. à caract. social pour handicap. et inadaptés	522 Actions en faveur de l'enfance et de l'adolescence				
FONCTIONNEMENT											
DEPENSES (3)											
	Dépenses de l'exercice										
	Restes à réaliser-reports										
RECETTES (3)											
	Recettes de l'exercice										
	Restes à réaliser-reports										
	SOLDE										

INVESTISSEMENT											
DEPENSES (3)											
	Dépenses de l'exercice										
	Restes à réaliser-reports										
RECETTES (3)											
	Recettes de l'exercice										
	Restes à réaliser-reports										
	SOLDE										

INVESTISSEMENT											
DEPENSES (3)											
	Dépenses de l'exercice										
	Restes à réaliser-reports										
RECETTES (3)											
	Recettes de l'exercice										
	Restes à réaliser-reports										
	SOLDE										

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A1 - 6

FONCTION 6 FAMILLE

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	TOTAL
-----	---------	---------------------------	--	---	-----------------------------	-------------------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)							
Dépenses de l'exercice							
Restes à réaliser-reports							

RECETTES (3)							
Recettes de l'exercice							
Restes à réaliser-reports							
SOLDE							

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)							
Dépenses de l'exercice							
Restes à réaliser-reports							

RECETTES (3)							
Recettes de l'exercice							
Restes à réaliser-reports							
SOLDE							

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)		A1 - 7

FONCTION 7 LOGEMENT

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	TOTAL
-----	---------	---------------------------	---------------------------------	----------------------------------	--	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)						
Dépenses de l'exercice						
Restes à réaliser-reports						

RECETTES (3)						
Recettes de l'exercice						
Restes à réaliser-reports						
SOLDE						

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)						
Dépenses de l'exercice						
Restes à réaliser-reports						

RECETTES (3)						
Recettes de l'exercice						
Restes à réaliser-reports						
SOLDE						

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A1 - 8

FONCTION 8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(2)	Libellé	s/f 81 Services urbains						s/f 82 Aménagement urbain	
		810 Services communs	811 Eaux et assainissement	812 Collecte et traitement des ord. ménag.	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs BS à cacher
FONCTIONNEMENT									
	DEPENSES (3)								
	Dépenses de l'exercice							3 586 113,85	
	011 Charges à caractère général							3 586 113,85	
	012 Charges de personnel et frais assimilés							1 067 334,85	
	65 Autres charges de gestion courante							400 279,00	
	67 Charges exceptionnelles							29 500,00	
	023 Virement à la section d'investissement							4 000,00	
	042 Opérations d'ordre de transfert entre sections							2 078 928,00	
	Restes à réaliser-reports							6 072,00	

	RECETTES (3)								
	Recettes de l'exercice							3 586 113,85	
	73 Impôts et taxes							2 436 461,66	
	74 Dotations et participations							600 000,00	
	Restes à réaliser-reports							1 836 481,66	
	SOLDE							1 149 652,19	

INVESTISSEMENT

	DEPENSES (3)								
	Dépenses de l'exercice							2 196 709,89	
	20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)							2 196 709,89	
	21 Immobilisations corporelles								
	23							2 085 000,00	
	001							11 709,89	
	Restes à réaliser-reports							100 000,00	

	RECETTES (3)								
	Recettes de l'exercice							2 196 709,89	
	1068							2 196 709,89	
	021 Virement de la section de fonctionnement							111 709,89	
	040 Opérations d'ordre de transfert entre sections							2 078 928,00	
	Restes à réaliser-reports							6 072,00	
	SOLDE								

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A1 - 8

FC FONCTION 8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(2)	Libellé	s/f 82 Aménagement urbain				TOTAL
		822 Voirie communales et routes	823 Espaces verts	824 Autres opérations d'aménagt urbain	830 Services communs	
		831 Aménagement des eaux	832 Actions spécif. de lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel		
FONCTIONNEMENT						
	DEPENSES (3)				3 586 113,85	
	Dépenses de l'exercice				3 586 113,85	
	011 Charges à caractère général				1 067 334,85	
	012 Charges de personnel et frais assimilés				400 279,00	
	65 Autres charges de gestion courante				29 500,00	
	67 Charges exceptionnelles				4 000,00	
	023 Virement à la section d'investissement				2 078 928,00	
	042 Opérations d'ordre de transfert entre sections				6 072,00	
	Restes à réaliser-reports					

	RECETTES (3)				3 586 113,85
	Recettes de l'exercice				2 436 461,66
	73 Impôts et taxes				600 000,00
	74 Dotations et participations				1 836 461,66
	Restes à réaliser-reports				1 149 652,19
	SOLDE				

INVESTISSEMENT					
	DEPENSES (3)				
	Dépenses de l'exercice				2 196 709,89
	20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)				2 196 709,89
	21 Immobilisations corporelles				
	23				2 085 000,00
	001				11 709,89
	Restes à réaliser-reports				100 000,00

	RECETTES (3)				2 196 709,89
	Recettes de l'exercice				2 196 709,89
	1068				111 709,89
	021 Virement de la section de fonctionnement				2 078 928,00
	040 Opérations d'ordre de transfert entre sections				6 072,00
	Restes à réaliser-reports				
	SOLDE				

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A1 - 9

FONCTION 9 ACTION ECONOMIQUE

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agr. et aux ind. agro-alimentaires	93 Aides à l'énergie, aux ind. manuf. et au BTP	94 Aides au commerce et aux serv. marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux serv. publics (santé, éducat., justice)	TOTAL
-----	---------	---------------------------------	------------------------	--	--	--	-------------------------	---	-------

FONCTIONNEMENT

(3)	Libellé	90	91	92	93	94	95	96	TOTAL
DEPENSES (3)									
	Dépenses de l'exercice								
	Restes à réaliser-reports								
RECETTES (3)									
	Recettes de l'exercice								
	Restes à réaliser-reports								
	SOLDE								

INVESTISSEMENT

(3)	Libellé	90	91	92	93	94	95	96	TOTAL
DEPENSES (3)									
	Dépenses de l'exercice								
	Restes à réaliser-reports								
RECETTES (3)									
	Recettes de l'exercice								
	Restes à réaliser-reports								
	SOLDE								

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	IV
DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS	A2.1
DETTE POUR FINANCER D'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.2
AUTRES DETTES	A2.3

A2.1 - DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS (1)

REPARTITION PAR PRETEUR (3)	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL					
Auprès des organisme de droit privé					
Caisses de Crédit Agricole					
Caisse des Dépôts et Consignations					
Caisses d'Epargne/Crédit Foncier					
Dexia Crédit Local					
Société Générale					
BNP					
NATEXIS - Banques Populaires					
Crédit mutuel - CIC					
Organismes d'assurance					
(3)					
Auprès des organisme de droit public					
(3)					
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)					
(3)					

(1) Pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (CLTR, OCLT, PCTM, ...), seules les opérations comptabilisées au compte 16441 "opérations afférentes à l'emprunt" doivent être inscrites;

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(3) A détailler en tant que de besoin selon la nature du prêteur.

A2.2 - DETTE POUR FINANCER L' EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge un emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

A2.3 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restant
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX	A2.4

A2.4 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 1/01/N) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 1/01/N	Capital restant dû au 31/12/N	Niveau du taux à la date de vote du budget (4)	Intérêts à payer de l'exercice (5)	% par type de taux selon le capital restant dû au 31/12/N
Emprunts à taux fixe sur la durée de vie du contrat							
TOTAL							
Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat							
TOTAL							
Emprunts avec plusieurs tranches de taux (3)							
TOTAL							
Emprunts avec options (4)							
TOTAL							
TOTAL GENERAL							

(1) Répartir les emprunts selon le type de taux au 1/01/N après opérations de couverture éventuelles.
(2) Emprunts dont le passage d'un type d'indice à un autre est prédéterminé dans le contrat.
(3) Emprunts offrant la possibilité de modifier les conditions financières en cours de contrat (passage d'un taux fixe à un taux indexé ou changement du mode d'amortissement).
(4) Indiquer le niveau du taux après opération d'échange éventuelle. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année précédente.
Pour les emprunts à taux révisables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(5) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES

A2.5

A2.5 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature de la dette	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1) Année Profil	Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/11/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice en(7)		ICNE de l'exercice	
								Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux (4)		en intérêts	en capital		
TOTAL GENERAL																		
163 Emprunts obligataires																		
163 Emprunts obligataires (Total)																		
...																		
164 Emprunts auprès d'établissements de crédits																		
1641 Emprunts en euros																		
1643 Emprunts en devises (hors zone €)																		
16441 Opérations afférentes à l'emprunt (8)																		
165 Dépôts et cautionnements reçus																		
Total des dépôts et cautionnements reçus																		
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières																		
168 Autres emprunts et dettes assimilés																		
1681 Autres emprunts																		
1682 Bons à moyen terme négociables																		
1687 Autres dettes																		

1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autre à préciser.
 2) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle.
 3) Indiquer F pour taux fixe, R pour préfixé ou V post-fixé pour les taux variables.
 4) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois ...).
 5) Taux annuel, tous frais compris.
 6) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif.
 7) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
 8) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

IV

A2.6

A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Catégories et intitulés d'emprunts	Année de mobilisation et profil d'amortis. de l'emprunt (2)		Objet de l'emprunt	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/11/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (3)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (7)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice en		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (4)	Index (5)	Taux (6)	Index (5)	Taux (4)	Index (5)		Niveau de taux	intérêts		capital
Total des dépenses au c/166																			
Refinancement de la dette																			

Total des recettes au c/166																			
Refinancement de la dette																			

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédits, suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autre à préciser.

(3) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle.

(4) Indiquer F pour taux fixe, R pour préfixé ou V pour post-fixé pour les taux variables.

(5) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois ...).

(6) Taux annuel, tous frais compris.

(7) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "intérêts réglés à l'échéance" et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
INSTRUMENTS DE COUVERTURE ET DE TRESORERIE	A2.7
	A2.8

A2.7 - ETAT DES INSTRUMENTS DE COUVERTURE DU RISQUE FINANCIER AU 01/01/N

Emprunt couvert	Montant de la dette couverte	Nature du contrat de couverture	Organisme cocontractant	Date de départ de l'instrument	Date de fin du contrat de couverture	Primes payées pour l'achat d'option, le cas échéant	Primes reçues pour la vente d'option	Charge et produits constatés depuis l'origine du contrat	
								Charges (1)	Produits (2)
RISQUES FINANCIERS RELATIFS AUX TAUX D'INTERETS									
RISQUES FINANCIERS RELATIFS AUX CHANGES									

(1) Charges comptabilisées depuis l'origine du contrat au compte 668.

(2) Produits comptabilisés depuis l'origine du contrat au compte 768.

A2.8 - CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature de la trésorerie (2)	Date de la décision (3)	Montant maximum autorisé au 1/1/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1	Montant restant du au 1/1/N	Intérêts mandatés en N-1 (compte 6615)
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						

(1) Circulaire n° NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer le nom des organismes prêteurs.

(3) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par le conseil municipal (l'article L. 2122-2 du CGCT).

ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	IV A3 A4 A5
--	--

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) :		n°2013-15 du 16 décembre 2013
Procédure d'amortissement d'amortissement	Catégorie de biens amortis	Durée (en années)	
2183 2184	matériel de bureau et informatique mobilier	1 an <1000€ et 5 ans >1000€ 1 an <1000€ et 10 ans >1000€	

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges et contentieux						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour garanties d'emprunt						
Autres provisions pour risques						
Provisions pour grosses réparations						
.....						
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations						
- des stocks						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges et contentieux						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour garanties d'emprunt						
Autres provisions pour risques						
Provisions pour grosses réparations						
.....						
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations						
- des stocks						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
TOTAL GENERAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provisions pour litiges et contentieux au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...)

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

A6.1 - DETAIL DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent	Restes à réaliser (N-1) (3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D					
HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A+B+C					
16	Emprunts et dettes assimilées (A)				
Autres dépenses financières (sous-total) (B)					
10	Reversement de dotations et fonds divers				
26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				

Transferts entre sections = C+ D					
	Reprises sur autofinancement antérieur © (1)				
Charges transférées (D) = E + F + G (1)					
	Travaux en régie (E)				
Charges à répartir sur plusieurs exercices (F)					
	Stocks et en-cours (G)				

	Op. de l'exercice I	Solde d'exécution (3) D001	CUMUL IV
Dépenses			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent ou si reprise anticipée des résultats. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.

Détail des comptes 16449 et 166 en dépenses

Art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser (N-1) (3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie				
166	Refinancement de dette				
	Total				

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2 - DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent	Restes à réaliser (N-1) (3)	Propositions nouvelles
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d				
Ressources propres externes (a)				
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)			
Autres recettes financières (b)				
138	Autres subv. d'invest. Non transf.			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
261	Titres de participation			
27	Autres immobilisations financières (1)			
024	Produits des cessions			
Transferts entre sections (c)				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections 1068 dont Restes à réaliser	12 532,84		6 072,00 111 709,89
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	2 737 467,16		2 078 928,00

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	Affectation c/1068 (3)	
Recettes	III	R001	R1068	
	2 085 000,00	11 709,89	100 000,00	

	M
Dépenses financières (IV)	IV
Recettes financières (V)	V
Solde (recettes - dépenses)	VI = V - IV (5)
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D)(6) (7)	VI + c/2763 + D (3)
Résultat hors charges transférées	V-(II+D001)

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent ou si reprise anticipée des résultats. Il n'y a pas de restes à r
(4) Hors comptes 10229,10259 et 1068.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.
(7) Il s'agit des dépenses réelles au compte 2763.

Autres ressources financières ne faisant pas partie des ressources propres (c/16449 et c/166)

Art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser (N-1) (3)	Propositions nouvelles
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie			
166	Refinancement de dette			
	Total			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	A7.1.1

(en application de l'article L.2224-11 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

.....(1)

A7.1.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général		70	Prod. Des services, du domaine et ventes div.	
012	Charges de personnel et frais assimilés		73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courante		74	Dotations et participations	
66	Charges financières		75	Autres produits de gestion courante	
67	Charges exceptionnelles		76	Produits financiers	
68	Dotations aux provisions semi-budgétaires (3)		77	Produits exceptionnels	
014	Atténuation de produits		78	Reprises sur provisions semi-budgétaires(3)	
022	Dépenses imprévues		013	Atténuation de charges	
Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles		

042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>		042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>	
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.</i>		043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.</i>	
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>				
Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL		

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.1.2

(en application de l'article L.2224-11 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

.....(1)

A7.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves		10	Dotations, fonds divers et réserves	
13	Subventions d'équipement		13	Subventions d'équipement	
16	Emprunts et dettes assimilées		16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles (hors opé.)		20	Immobilisations incorporelles	
204	Subventions d'équipement versées		204	Subventions d'équipement versées	
21	Immobilisations corporelles (hors opé.)		21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affect. (hors opé.)		22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisation en cours (hors opé.)		23	Immobilisation en cours	
26	Particip. et créances rattachées à des particip.		26	Particip. et créances rattachées à des particip.	
27	Autres immobilisations financières		27	Autres immobilisations financières	
Opérations d'équipement n° ... (1 ligne par opé.)					
...					
45..1	Opé. c/ de tiers n° (1 ligne par opé.)		45..2	Opé. c/ de tiers n° (1 ligne par opé.)	
020	Dépenses imprévues		024	Produits des cessions	
Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles		
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections		040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales		041	Opérations patrimoniales	
Total des dépenses d'ordre			021	Virement de la section de fonctionnement	
			Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL		

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général		Recettes issues de la TEOM		
			7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	
			Dotation et participations reçues		
			74		
012	Charges de personnel et frais assimilés		Autres recettes de fonctionnement éventuelles		
			70	Prod. Des services, du domaine et vente div.	
65	Autres charges de gestion courante		75	Autres produits de gestion courante	
66	Charges financières		76	Produits financiers	
67	Charges exceptionnelles		77	Produits exceptionnels	
68	Dotations aux provisions (3)		78	Reprises sur provisions (3)	
014	Atténuation de produits		013	Atténuation de charges	
022	Dépenses imprévues (3)				
Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles		
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections		042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	
043	Opé. d'ordre intérieur de la section		043	Opé. d'ordre intérieure de la section	
023	Virement à la section d'investissement (4)				
Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL		

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, affectées à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT

(2) Détailler les chapitres budgétaires par articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement affectées à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées			Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
16...			16...		
	Acquisitions d'immobilisations			Dotations et subventions reçues	
20...			10...		
21...			13...		
22...					
23...					
26...					
27...					
	Opérations d'équipement n°... (1 ligne par opé.)				
	Autres dépenses éventuelles				
10...	...		20...		
13...	...		21...		
...	...		22...		
			23...		
			26...		
			27...		
45... 1	Opé. c/ de tiers n° (1 ligne par opé.)				
020	Dépenses imprévues		024	Produits des cessions	
Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles		
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections		040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales		041	Opérations patrimoniales	
023	Virement à la section d'investissement (4)		021	Virement de la section de fonctionnement (3)	
Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL		

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT

(2) Détailler les chapitres budgétaires par articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I-(II+III)

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

Date de la délibération :

Intitulé de l'opération N° :									
DEPENSES 0					RECETTES 0				
DEPENSES	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/n (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Dépenses nouvelles votées	Total (4)	RECETTES	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes nouvelles votées	Total (4)
					- Financement par le mandant et par d'autres tiers				
					Financement par le mandataire				
					Financ. par empr. à la charge du tiers (contrepartie D 2763)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(4) Total des dépenses = Restes à réaliser N-1 + Dépenses nouvelles votées

Total des recettes = Restes à réaliser N-1 + Recettes nouvelles votées

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

Date de la délibération :

Intitulé de l'opération N° :									
DEPENSES 0					RECETTES 0				
DEPENSES	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/n (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Dépenses nouvelles votées	Total (4)	RECETTES	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/n (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes nouvelles votées	Total (4)
					- Financement par le mandant et par d'autres tiers				
					Financement par le mandataire				
					Financ. par empr. à la charge du tiers (contrepartie D 2763)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(4) Total des dépenses = Restes à réaliser N-1 + Dépenses nouvelles votées

Total des recettes = Restes à réaliser N-1 + Recettes nouvelles votées

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

IV

B1.1

B1.1 - EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT 5art. L. 2313-1 6°, L5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

né de mobilisation et fil d'amortissement de l'emprunt (1)	Année	Profil	Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des rembourse- ments (2)	Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Nature de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice en (8) en capital intérêts
										Taux (3)	Index (4)	(5)Taux actuariel			
ux généraux															
ux pour les emprunts contractés par des collectivités es EP (hors logements sociaux)															
ux pour les emprunts autés que ceux contractés par des ctivités ou des EP (hors logements sociaux)															
ux pour les emprunts contractés pour les opérations de ment aidés par l'état															
ux pour les autres emprunts															

idiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser.

idiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle.

idiquer F pour taux fixe, R pour préfixé ou V pour post-fixé pour les taux variables.

idiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois ...).

ux annuel, tous frais compris.

ux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif, le taux constaté sur l'exercice pur l'état annexé au compte administratif.

idiquer la nature de l'emprunt : taux fixe sur toute la durée (F), indexé sur toute la durée (I), avec des tranches (T) ou avec options (O).
mnuité due au titre du contrat initial et comptabilisée à l'article 6611 et annuité due au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisée à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT

Calcul du ratio de l'article L.2252-1 du CGCT	Valeur	Pour mémoire : recettes réelles de fonctionnement
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)		
+ Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)		
+ Annuité nette de la dette de l'exercice (2)		
- Provisions pour garanties d'emprunts		
TOTAL		

(1) Hors opérations visées par l'article L.2552-1 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.3 - 8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée Durée contrat	Montant des redevances restant à courir					Total (2)
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	
	Mobilier									
	Immobilier									
	Mobilier									
	Immobilier									

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest.(1)	Somme nette des parts invest.(2)

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 1/1/N (budget primitif et supplémentaire) ou au 31/12/N (compte administratif).

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités						
	8018 Autres engagements donnés						
	Au profit d'organismes publics						
	Au profit d'organismes privés						
	TOTAL						

B1.6 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	TOTAL						
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
	8028 Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	Engagements reçus des entreprises						

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions ...(2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
6574	Cartographie Cyclable	Réalisation d'une cartographie pour la mobilité cyclable	Association pour le Droit au Vélo	Personne morale de Droit Privé	25 000,00
6574	Challenge Mobilité	Manifestation pour favoriser la mobilité alternative dans les entreprises	CCI Grand Lille	Personne morale de Droit Privé	3 000,00
FONCTIONNEMENT					

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 -SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)
2014-10 Centrale SMIRT	11 000 000,00		11 000 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)
2011-marchés billettique , tarification et communication	924 500,00		924 500,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Montant des CP			
Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercice au-delà de N+1)
	2 085 000,00	3 500 000,00	5 415 000,00

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

Montant des CP			
Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercice au-delà de N+1)
637 895,43	286 604,57	0,00	0,00

IV - ANNEXES	IV
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Chap.	Art. par nature	Libelle de l'article	TCAUE *	TDENS *	TAXE DE SEJOUR	FEDER	Dons et legs grevés d'une affectation*
		RECETTES						
		DEPENSES						
		Reste à employer						

(1) Afin d'isoler les recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou les recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

* Ouvrir une colonne par recette grevée d'une affectation spéciale.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N (Année N)	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIE (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	dont : TEMPS NON COMPLET
PERSONNELS MIS A DISPOSITION				
Filière administrative				
Un directeur-Adjoint - grade de directeur territorial ou Attaché principal	A	1	1	
Une assistante de direction - grade adjoint administratif de 1ère classe	C	1	1	
TOTAL Personnel mis à disposition		2	2	
Directeur ou Directrice				
filière administrative : administrateur, directeur territorial ou attaché principal ou technique : ingénieur, ingénieur en chef de classe normale ou exceptionnelle, à défaut contractuel	A	1	1	
Directeur adjoint ou directrice adjointe				
filière administrative : administrateur, directeur territorial ou attaché principal ou technique : ingénieur, ingénieur en chef de classe normale ou exceptionnelle, à défaut contractuel	A	1	1	
Chargé de mission expert				
filière administrative : directeur territorial ou attaché principal ou attaché ou technique : ingénieur, ingénieur principal à défaut contractuel	A	2	2	
Chargé de mission qualité de l'air				
filière administrative : directeur territorial ou attaché principal ou attaché ou technique : ingénieur, ingénieur principal à défaut contractuel	A	1	1	
Assistant(e) administratif(ve) et financier(e)				
filière administrative : rédacteur chef, rédacteur principal, rédacteur	B	1	1	
Secrétaire -Assistante de direction	C	1	1	
filière administrative : agent administratif, adjoint administratif, adjoint administratif principal				
TOTAL		7	6	

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.
(2) Catégories : A, B ou C.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N (Année N)	C1

AGENTS NON TITULAIRES (emplois pourvus)	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)	CONTRAT (4)
Chargé de Mission Qualité de l'Air	A	ENV	26 995,77	3-1
Directeur	A	TECH	95 004,23	3-1
TOTAL GENERAL			122 000,00	

(1) CATEGORIES : A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 Janvier 1984)

FIN : Financier

TECH : Technique et informatique (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

ENV : Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)

COM : Communication

S : Social (dont aide sociale)

Ms : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel (dont enseignement)

ANIM : Animation

RS : Restauration scolaire

ENT : Entretien

CAB : Collaborateurs de cabinet (article 110 de la loi du 26 Janvier 1984)

(3) REMUNERATION :

Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts.

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 Janvier 1984 modifiée).

3-1 : article 3, 1er alinéa : *remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité ...) ou pour faire face temporairement à la vacance d'un emploi.*

3-2 : article 3, 2ème alinéa : *besoin saisonnier ou occasionnel.*

3-3 : article 3, 4ème alinéa : *emplois permanents à temps non complet (- 31H30) dans les communes de - 2000 habitants.*

38 : article 38 : *travailleurs handicapés catégorie C.*

47 : article 47.

110 : article 110.

A : autres (préciser).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à(1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Désignation du service public (3)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000€ ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme ...				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicats etc...

et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressé...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
LISTES DES ORGANISMES DE GROUPEMENTS	C3.1
LISTES DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CRES PAR LA COMMUNE	C3.2
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A.	C3.3
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	C3.4

C3.1 - LISTES DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT (1)
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autre organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait pr TPZ, TPU, TPU + fiscalité traditionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CRES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
CCAS CE Régies personnalisées					

(1) ou créés par l'établissement public ou le groupement.

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière Lotissement Service social et médico-social					

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1
ARRETE ETSIGNATURES	D2

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases (N-1)	Taux appliqués par décision du conseil syndical	Variation de taux/N-1	Produit voté par le conseil syndical	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation % % % %
TFPB	SANS OBJET				 %
TFPNB					 %
CFE					 %
TOTAL % % % %

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice 33
 Nombre de membres présents 18
 Nombre de suffrages exprimés 20 (2 Pouvoirs)
 VOTES : Pour 20
 Contre 0
 Abstentions 0

Date de convocation : 04/06/2015

Présenté par le Premier Vice - Président (1),

A Lille, Le 15 JUIN 2015

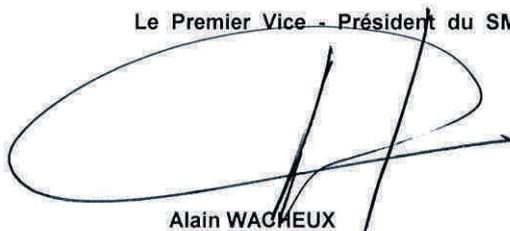
Le Premier Vice - Président, (1)

Délibéré par le Comité Syndical (2), réunion en session le 15 JUIN 2015

A Lille, Le 15 JUIN 2015

Les membres du conseil syndical (2)

Le Premier Vice - Président du SMIRT,

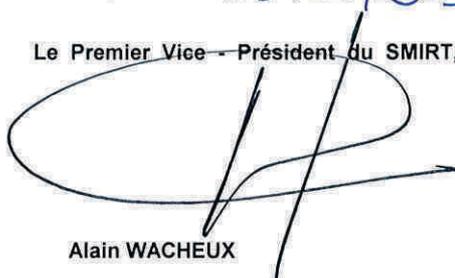

Alain WACHEUX



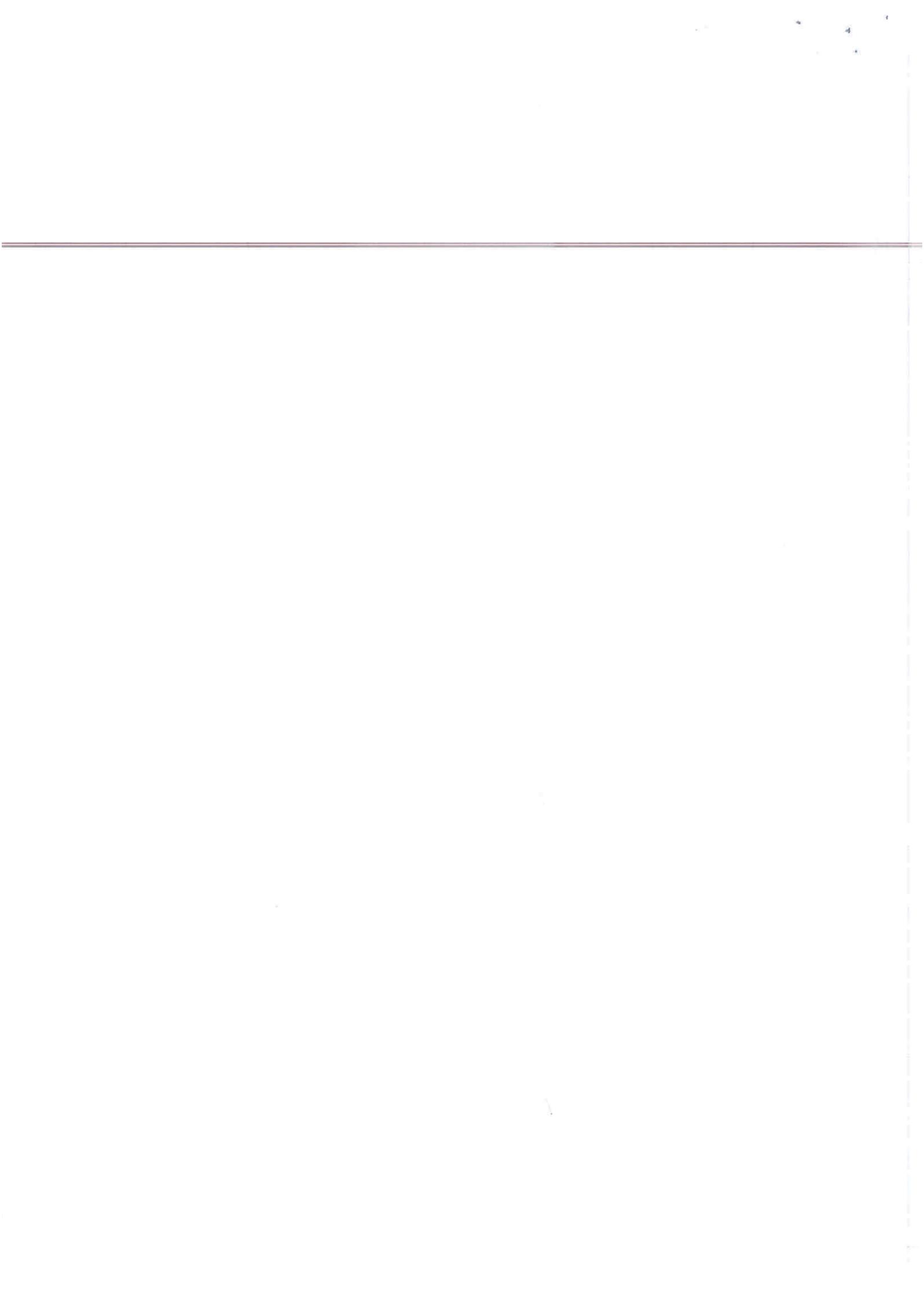
Certifié exécutoire par le Premier Vice - Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 29/06/2015, et la date de la publication le 30/06/2015.

A Lille, Le 29/06/2015.

Le Premier Vice - Président du SMIRT,


Alain WACHEUX

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme;
 (2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.



SYNDICAT MIXTE INTERMODAL REGIONAL DE TRANSPORTS

Reçu le
07 JUL 2015
SMIRT

SMIRT

COMITE SYNDICAL DU 15 JUIN 2015
DE 10 H 00 à 12 H 00

DELIBERATION N° 2015 - 19

Objet : Complément à la délibération n°2014-23 : désignation d'un délégué élu local pour l'adhésion au Comité National d'Action Sociale

Vu le Comité Syndical du SMIRT, réuni le 15 juin 2015 sous la présidence de Monsieur Alain WACHEUX, Premier Vice - Président du SMIRT,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°2008-1330 du 17 décembre 2008 de financement de la sécurité sociale pour 2009,

Vu la loi n° 2001-2 du 3 janvier 2001 relative à la résorption de l'emploi précaire et notamment son article 25,

Vu la loi n°2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale et notamment ses articles 70 et 71 relatifs au droit à l'Action Sociale des agents territoriaux et aux dépenses afférentes,

Vu la délibération n° 2014-23 du 30 juin 2014 relative à l'action sociale et à l'adhésion au Comité national d'action sociale « CNAS »,

Vu l'ensemble des décisions budgétaires adoptées à ce jour,

Vu les statuts du Syndicat Mixte,

DECIDE



De désigner Madame Vinciane FABER comme déléguée « élu local » comme le prévoit la convention d'adhésion au CNAS,

AUTORISE

Monsieur le Président à prendre les engagements juridiques, financiers et comptables nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Président de Séance,

Alain WACHEUX